

CONSULTATION GÉNÉRALE

CAS - 21 R
C.G. - EGALITE
FEMMES ET HOMMES

**VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR
L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

**RÉSUMÉ DU MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES**

**PRÉPARÉ PAR
LE CENTRE DE FEMMES DU TÉMISCAMINGUE
Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue**



NOVEMBRE 2004

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales par :

Centre de Femmes du Témiscamingue
Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue

28, rue Notre-Dame-de-Lourdes
Ville-Marie (Québec)
J9V 1X9

Téléphone : 819-622-0111
Télécopieur : 819-622-0733
Courriel : cdf@temiscamingue.net

Personne contact : Suzanne Boisvert

Table des matières

Table des matières.....	1
Introduction.....	2
Le Centre de Femmes du Témiscamingue.....	3
Des partenariats avec les organismes du milieu et les hommes.....	4
Les recommandations.....	5
Conclusion.....	9
Bibliographie.....	9

Introduction

Nous accueillons avec intérêt l'Avis "Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes" produit par le Conseil du statut de la femme et sur lequel la Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et responsable de la condition féminine, Michelle Courchesne, demande des commentaires. L'Avis du CSF rassemble beaucoup d'information et porte à l'attention des éléments importants pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par contre, nous sommes étonné du processus de consultation qui suscite quelques questions. Le fait de devoir nous prononcer sur un Avis du CSF plutôt que sur une proposition de Politique en matière de condition féminine est pour le moins étrange. Le gouvernement actuel considère-t-il que cet avis fait office de politique ?

Le Centre de Femmes du Témiscamingue portera tout de même à votre attention le fait que les femmes de la région vivent dans des conditions de vie particulièrement difficiles. Nous allons mettre en perspective quelques éléments, soient leur emploi et revenu, leur présence aux instances décisionnelles et leur santé physique et mentale. Nous apporterons ensuite certains commentaires et recommandations visant la précision et l'efficacité de l'Avis.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue adhère aux mémoires présentés par l'IR des centres de femmes du Québec et le Regroupement de Femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue

Le Centre de Femmes du Témiscamingue, administré par le Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue, compte actuellement 170 membres. C'est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion des intérêts des Femmes et qui travaille à l'amélioration de la condition de vie des Femmes. Ses axes principaux d'intervention sont l'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue préconise l'analyse et l'approche féministe dans toutes ses actions. Il développe des activités en fonction des problématiques concrètes vécues par les Témiscamiennes. Il vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour que les femmes augmentent leur pouvoir d'action. Il propose des démarches d'apprentissage et de réflexion critiques par lesquelles des citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent des prises de conscience individuelles et collectives au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court, moyen ou long terme une prise en charge, une transformation sociale, culturelle et politique de leur milieu.

Chaque année, plus de 2 200 histoires de femmes se croisent à travers les diverses activités offertes au Centre et qui s'articulent autour des trois (3) volets suivants :

... **des services** : Accueil individuel et de groupe, écoute active, référence, information juridique, accompagnement, centre de documentation, groupe de soutien et d'entraide, soutien lors de situations de crise, etc.

... **des activités éducatives** : Cafés-rencontres, soirées d'information et de sensibilisation, créations collectives, Ateliers : marrainage en allaitement maternel, obsession de la minceur, autonomie affective, antidote, cercle d'emprunt, cours ou rencontres concernant la sexualité, l'accouchement, l'économie, les droits des Femmes, chroniques radio et journaux, etc.

... **des actions collectives** : Prévention, promotion et sensibilisation, colloques, activités lors de la Journée Internationale des Femmes, Journée d'Action Contre la Violence faite aux Femmes, actions de pressions ponctuelles, représentation des besoins des femmes dans des instances décisionnelles, partenariat et concertation dans le milieu, etc.

Des partenariats avec les organismes du milieu et les hommes

Le Centre de Femmes n'offre pas de services ni d'ateliers éducatifs aux hommes. Par contre, il donne de l'information et des références aux hommes qui soutiennent des femmes en difficulté.

Ses activités de prévention et de sensibilisation s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes, pour qu'ils et elles agissent sur leur socialisation et leurs modèles stéréotypés et qu'ils adoptent des comportements égalitaires et respectueux.

À travers ses actions collectives, ses partenariats et ses concertations, le Centre de Femmes a toujours travaillé avec les femmes et les hommes autant au niveau local, régional que national. Il a développé une très grande expertise et agit concrètement en ce qui concerne le développement social et économique de son milieu. Que ce soit en participant à des conseils d'administration et des comités de travail ou en initiant des projets en partenariat, le Centre y porte les valeurs et les intérêts des femmes. Il a su sensibiliser les organisations du milieu à l'importance de la présence des femmes autant en ce qui concerne la prise de décision qu'en ce qui concerne l'emploi, à l'adoption de mesures facilitant la conciliation travail-famille, à la prise en compte des besoins des femmes dans les orientations et les plans d'action, etc. Le Centre a transmis des valeurs démocratiques et intensifié la participation des femmes à l'action citoyenne du milieu.

Depuis 22 ans, la notoriété qu'a développé le Centre à travers son attitude, sa concertation et son partenariat a permis de démystifier le féminisme auprès de plusieurs femmes et hommes du milieu. Le Centre de Femmes a non seulement sensibilisé des hommes comme personnes, mais les a conduit à inscrire l'amélioration des conditions de vie des femmes dans leurs organisations, leur environnement et leur vie personnelle.

Les recommandations

1. L'Égalité entre les femmes et les hommes

Le Centre de Femmes du Témiscamingue est en accord avec la définition de l'égalité des femmes tel que définit dans l'Avis : « L'idéal d'égalité recherché entre les femmes et les hommes suppose la correction des inégalités et l'élimination de toutes discriminations basées sur le sexe. Il se manifeste, sur le plan formel comme sur celui des résultats, par une égalité de droits, de responsabilités et de possibilités. Il implique que la société soit libérée de la hiérarchisation des rapports sociaux entre les hommes et les femmes et que le sexe ne soit plus un marqueur des rôles sociaux » page 33.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement s'assure qu'à travers toutes ses orientations et actions, il précise bien qu'il vise l'égalité des femmes, pour ne pas laisser entendre que des situations d'inégalités basé sur le sexe existent envers les hommes au Québec.

2. L'approche sociétale

Le Centre de Femmes du Témiscamingue émet une réserve majeure sur la question de la participation des hommes en tant que sujet, acteurs et concepteurs de politiques et d'action, page 45. Que les hommes soient solidaires de l'égalité des femmes et posent des actions concordantes dans leur sphère de vie privée et sociale est tout à fait souhaitable. Par contre, la participation des hommes en ce qui concerne la conception des analyses et des actions ne rejoint pas notre vision. À travers leur participation au processus d'analyse et d'action, ce que nous appelons aussi le *par et pour les femmes*, les Québécoises ont développé beaucoup d'habiletés et de vision, ce qui leur a permis d'évoluer individuellement et collectivement tout en faisant évoluer l'approche et la pratique. Elles ont ainsi occupé un espace propre à elles où l'entraide et la solidarité sur la base de ce qu'elles ont fondamentalement en commun sont les fondements de l'analyse et de l'action. En ce sens, les hommes peuvent être sympathiques et même empathiques à la cause des femmes, mais ils ne pourront jamais la vivre pour elles et leur participation à la conception privera les femmes d'un espace d'apprentissage et de développement primordial. L'approche du *par et pour les femmes* est une des caractéristiques

fondamentales du féminisme québécois qui a démontré de grands avantages. Il nous apparaît essentiel de la maintenir et de le renforcer dans ce sens.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande au gouvernement de reconnaître l'expertise et le leadership des femmes en matière de condition féminine et d'égalité entre les femmes et les hommes, de préserver l'espace que les femmes se sont données dans la conception des analyses et des actions qui les concernent et de s'associer à elles dans la réalisation des actions.

3. Les Femmes du Témiscamingue

Il est important de souligner que les femmes du Témiscamingue vivent non seulement des inégalités persistantes, mais qu'elles sont plus éloignées de l'égalité avec les hommes que la moyenne des femmes au Québec. Cette situation nécessite une attention particulière et des interventions plus soutenues dans les régions du Québec.

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les régions du Québec, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuivre et développe des actions spécifiques aux régions, notamment en :

- ♀ adoptant des orientations spécifiques aux femmes des régions ;
- ♀ mettant en place des politiques/programmes/mesures spécifiques aux régions ;
- ♀ en rendant les données différenciées selon le sexe disponibles aux groupes et organismes de la région ;
- ♀ assurant l'égalité de représentation des femmes à toutes les instances réelles de décisions, tant locales, régionales que provinciale, qu'elles soient politiques ou administratives ;
- ♀ soutenant les femmes pour qu'elles inscrivent leurs besoins dans toutes les orientations et plans d'actions locaux, régionaux et provincial ;
- ♀ s'assurant que les orientations et plans d'actions soient conçus par et pour les milieux et concordent avec leurs particularités et stratégies ;
- ♀ assurant l'intégration des femmes au marché de l'emploi des régions ;
- ♀ assurant le développement de l'entrepreneuriat des femmes ;
- ♀ facilitant la conciliation travail-famille ;
- ♀ valorisant le travail invisible ;
- ♀ en éliminant la violence faite aux femmes ;
- ♀ en assurant des services de santé complets et accessibles aux femmes ;
- ♀ en soutenant les groupes de femmes.

4. La formation et l'emploi des femmes

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes aux niveaux de l'emploi et des revenus, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuive des actions notamment :

- ♀ en adaptant la formation aux besoins particuliers des femmes des régions, pour qu'elles y aient toutes accès ;
- ♀ en soutenant l'intégration des femmes au marché de l'emploi ;
- ♀ en soutenant la promotion des emplois non traditionnels et consolidants autant au niveau des entreprises que des femmes ;
- ♀ en soutenant le développement de l'entrepreneuriat des femmes (accès au financement, cercles d'emprunt, accompagnement, réseaux et mentorat, etc.) ;
- ♀ en facilitant la conciliation travail-famille ;
- ♀ en valorisant le travail invisible.

5. La participation des femmes aux lieux de pouvoir

Pour atteindre l'égalité de représentation entre les femmes et les hommes aux instances décisionnelles, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuive et intensifie ses actions autant au niveau local, régional que national, notamment :

- ♀ en assurant l'égalité de représentation dans toutes les structures auxquelles il participe (sociétés d'État, etc.) et instances qu'il crée (agences, CRÉ, CLD, etc.) ;
- ♀ en modifiant les lois électorales (mode de scrutin, loi régissant les partis politiques, etc.) ;
- ♀ en soutenant les femmes dans le développement d'expertise (formation, réseaux, stratégies, etc.) ;
- ♀ en soutenant les milieux dans l'intégration des femmes et la conciliation implication-famille ;
- ♀ en soutenant les milieux dans l'intégration des besoins des femmes dans leurs actions.

6. La santé physique et mentale des Témiscamiennes

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes aux niveaux de la santé physique et mentale, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuivre des actions notamment en :

- ♀ promouvant la santé des femmes et des hommes en corrigeant les inégalités qui existent ;
- ♀ poursuivant les efforts pour éliminer les écarts de santé entre les femmes et les hommes ;
- ♀ assurant l'accessibilité et la gratuité des services sociaux et des services de santé ;
- ♀ assurant des services sociaux et des services de santé qui répondent adéquatement aux besoins des femmes et tenant compte des particularités des régions et des différents sous-groupes ;
- ♀ adoptant une approche de prévention et de promotion de la santé ;
- ♀ contrant la médicalisation des cycles normaux de la vie des femmes ;
- ♀ maintenant les mesures spécifiques en faveur des femmes : la mise en œuvre des engagements et des orientations en santé des femmes déjà adoptés par le gouvernement, notamment les objectifs ministériels et stratégies d'action en santé et bien-être des femmes *Au féminin, à l'écoute de nos besoins* (MSSS, 2002), les *Orientations ministérielles en matière de planification des naissances* (MSSS, 1995) et le *Programme national de santé publique 2003-2012* (MSSS, 2003) ;
- ♀ accordant une grande vigilance à l'application de ces mesures, notamment par la mise en place de plans d'action régionaux tel que celui de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale (Tardif, 2004) et de plans d'action locaux ;
- ♀ mettant en place une politique en santé des femmes, tenant compte spécifiquement de la réalité des femmes des régions ;
- ♀ assurant au MSSS et à toutes les instances régionales et locales, le maintien ou la création de postes de répondantes à la condition féminine et de comités aviseurs en condition de vie des femmes ;
- ♀ tenant compte de la vulnérabilité de certains sous-groupes de femmes (minorités ethnoculturelles et visibles, femmes handicapées, lesbiennes, autochtones, etc.) dans l'AIE et d'inscrire nommément cette préoccupation dans une future politique gouvernementale en condition féminine ;
- ♀ soutenant les groupes de femmes qui offrent une approche alternative à la santé physique et mentale des femmes.

7. Une organisation québécoise efficace

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, au gouvernement comme dans l'ensemble de la société québécoise, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement :

- ♀ reconduise un ministère de la Condition féminine et par le fait même une ministre en titre responsable de coordonner la politique en condition féminine ;
- ♀ maintienne distincts le Secrétariat à la condition féminine et le Conseil du statut de la femme et maintienne leurs mandats respectifs tels qu'ils le sont présentement ;
- ♀ maintienne l'indépendance du Conseil (formé de représentantes des milieux socio-économiques, universités, groupes de femmes, etc.) ;
- ♀ assure à ces structures les ressources humaines et budgétaires suffisantes ;
- ♀ assure dans chaque ministère une direction en condition féminine ;
- ♀ assurer dans chaque ministère et à toutes les instances régionales et locales, le maintien ou la création de postes de répondantes à la condition féminine et de comités aviseurs en condition de vie des femmes.

Conclusion

Le Centre de Femmes du Témiscamingue vous présente ce mémoire écrit en espérant qu'il saura porter à votre attention les inégalités systémiques et les obstacles accrus que les femmes vivent dans la région. Par contre, nous ne pourrions nous présenter en commission pour les défendre, puisque nos ressources ne nous le permettent pas.

Maintenant qu'arrivera-t-il après que la commission parlementaire aura complété ses travaux? Quelle sera la prochaine étape? Nous demandons au gouvernement de procéder à une réelle consultation sur une nouvelle politique en condition féminine qui découlera de la présente démarche. Nous voulons aussi être consultées sur d'éventuelles modifications aux structures que nous avons actuellement.

Bibliographie

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Abitibi-Témiscamingue*, collection Femmes et développement des régions [coordination : Claire Minguy], adresse Web: , Québec, juillet 1999, 68 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue mise à jour 2004*, collection Femmes et développement des régions [coordination : Claire Minguy], adresse Web: , Québec, juin 2004, 82 pages.

L'OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, statistiques diverses,
<http://www.observat.qc.ca>.

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU

CONSULTATION GÉNÉRALE

CAS - 21 M
C.G. - ÉGALITÉ
FEMMES ET HOMMES

**VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR
L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

**MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES**

**PRÉPARÉ PAR
LE CENTRE DE FEMMES DU TÉMISCAMINGUE
Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue**



NOVEMBRE 2004

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales par :

Centre de Femmes du Témiscamingue
Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue

28, rue Notre-Dame-de-Lourdes
Ville-Marie (Québec)
J9V 1X9

Téléphone : 819-622-0111
Télécopieur : 819-622-0733
Courriel : cdf@temiscamingue.net

Personne contact : Suzanne Boisvert

Table des matières

Table des matières.....	1
Introduction.....	2
Le Centre de Femmes du Témiscamingue.....	3
Les participantes	4
Des actions collectives	4
Des publications et productions récentes.....	4
Des expertises spécifiques	5
Tableau synthèse des concertations, partenariats et représentations.....	6
Des partenariats avec les organismes du milieu et les hommes.....	7
Le Témiscamingue	8
Un territoire rural et une population peu nombreuse	8
Une économie locale précaire.....	9
Quelques caractéristiques des Témiscamiennes	9
Le mouvement associatif des femmes	9
Les Témiscamiennes	11
La place des Femmes au Témiscamingue	11
Le revenu et l'emploi des Témiscamiennes.....	11
La participation des Témiscamiennes aux instances décisionnelles.....	13
La santé physique et mentale des Témiscamiennes.....	14
Les recommandations.....	16
Conclusion.....	21
Bibliographie.....	22

Introduction

Nous accueillons avec intérêt l'Avis "Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes" produit par le Conseil du statut de la femme et sur lequel la Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et responsable de la condition féminine, Michelle Courchesne, demande des commentaires. L'Avis du CSF rassemble beaucoup d'information et porte à l'attention des éléments importants pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par contre, nous sommes étonné du processus de consultation qui suscite quelques questions. Le fait de devoir nous prononcer sur un Avis du CSF plutôt que sur une proposition de Politique en matière de condition féminine est pour le moins étrange. Le gouvernement actuel considère-t-il que cet avis fait office de politique ?

Le Centre de Femmes du Témiscamingue portera tout de même à votre attention le fait que les femmes de la région vivent dans des conditions de vie particulièrement difficiles. Nous allons mettre en perspective quelques éléments, soient leur emploi et revenu, leur présence aux instances décisionnelles et leur santé physique et mentale. Nous apporterons ensuite certains commentaires et recommandations visant la précision et l'efficacité de l'Avis.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue adhère aux mémoires présentés par l'R des centres de femmes du Québec et le Regroupement de Femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue

Le Centre de Femmes du Témiscamingue, administré par le Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue¹, compte actuellement 170 membres. C'est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion des intérêts des Femmes et qui travaille à l'amélioration de la condition de vie des Femmes. Ses axes principaux d'intervention sont l'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue préconise l'analyse et l'approche féministe dans toutes ses actions. Il développe des activités en fonction des problématiques concrètes vécues par les Témiscamiennes. Il vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour que les femmes augmentent leur pouvoir d'action. Il propose des démarches d'apprentissage et de réflexion critiques par lesquelles des citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent des prises de conscience individuelles et collectives au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court, moyen ou long terme une prise en charge, une transformation sociale, culturelle et politique de leur milieu.

Chaque année, plus de 2 200 histoires de femmes se croisent à travers les diverses activités offertes au Centre et qui s'articulent autour des trois (3) volets suivants :

... **des services** : Accueil individuel et de groupe, écoute active, référence, information juridique, accompagnement, centre de documentation, groupe de soutien et d'entraide, soutien lors de situations de crise, etc.

... **des activités éducatives** : Cafés-rencontres, soirées d'information et de sensibilisation, créations collectives, Ateliers : marrainage en allaitement maternel, obsession de la minceur, autonomie affective, antidote, cercle d'emprunt, cours ou rencontres concernant la sexualité, l'accouchement, l'économie, les droits des Femmes, chroniques radio et journaux, etc.

¹ Le Comité de la Condition Féminine au Témiscamingue (CCFT) a pris naissance lors de la Journée Internationale des Femmes tenue à Ville-Marie le 8 mars 1981 et où plus de 150 Femmes provenant de toutes les municipalités du Témiscamingue ont discuté de la condition féminine chez nous et ont voté 17 résolutions visant à améliorer la condition de vie des femmes. En 1983, le Comité met en place "Le Centre de Femmes du Témiscamingue" ayant pignon sur rue et répondant aux besoins des femmes du territoire de MRC de Témiscamingue.

... **des actions collectives** : Prévention, promotion et sensibilisation, colloques, activités lors de la Journée Internationale des Femmes, Journée d'Action Contre la Violence faite aux Femmes, actions de pressions ponctuelles, représentation des besoins des femmes dans des instances décisionnelles, partenariat et concertation dans le milieu, etc.

LES PARTICIPANTES

Les activités du Centre de Femmes sont gratuites et s'adressent à toutes les Témiscamiennes, sans discrimination aucune, peu importe leur revenu, leur âge, leur religion, leur communauté culturelle, etc. Il est difficile d'établir un profil des participantes, par contre, nous remarquons de plus en plus la présence simultanée, dans des groupes ou activités, de très jeunes femmes (20 à 25 ans) et de moins jeunes femmes (65 à 75 ans) et dans des proportions aussi importante pour chaque groupe d'âge. Il apparaît aussi que la majorité d'entre elles sont monoparentales et à revenu modeste.

DES ACTIONS COLLECTIVES

Chaque année, le Centre de Femmes du Témiscamingue tient les actions collectives suivantes :

- Journée Internationale des Femmes : 8 mars
- Journée Internationale sans diète : 6 mai
- Journée nationale des Centres de femmes : 1^{er} mardi d'octobre
- Journée d'Action contre la violence faite aux femmes : 3^{ème} vendredi de septembre
- Journée de commémoration et d'action contre la violence faite aux Femmes (tuerie de la polytechnique) : 6 décembre

À ces activités s'ajoutent aussi des colloques, des forums, des actions nationales ou mondiales (marche mondiale des femmes en l'an 2000) et des actions ponctuelles sur les dossiers en cours.

DES PUBLICATIONS ET PRODUCTIONS RÉCENTES

- Revue de presse **CONDITION DE VIE DES FEMMES**, 2001
- Revue de presse **MONDIALISATION**, 2001
- Revue de presse **MÉTIERS NON TRADITIONNELS**, 2001
- Calendrier 2002 : **DU COCON AU PAPILLON...20 ANS D'ACTION !**
- Guide **L'ACCÈS DES FEMMES AUX EMPLOIS NON TRADITIONNELS : PLUS QU'UNE QUESTION D'ÉGALITÉ !**, 2002
- Guide **MA MÉNOPAUSE : JE LA VIS, JE M'INFORME ET J'EN PARLE**, 2003
- **LE BOTTIN DES TÉMISCAMIENNES IMPLIQUÉES ET SOLIDAIRES**, 2003
- Actes du colloque : **L'ACCÈS DES FEMMES AUX EMPLOIS NON TRADITIONNELS ; PLUS QU'UNE QUESTION D'ÉGALITÉ**, 2004

Des expertises spécifiques

Le Centre de Femmes du Témiscamingue a développé de l'expertise dans l'organisation d'activités collectives et en animation d'ateliers axés sur la prise de conscience et l'acquisition de connaissances et de compétences. Notamment en santé, il a exploré tout le champ de l'impact des hormones sur la vie des femmes et a développé des ateliers sur le thème de la ménopause qui sont reconnus à travers le Québec. Il dispense des ateliers auprès de femmes qui allaitent et offre un réseau de soutien. Il soutient des groupes d'entraide pour les mères. Le Centre a aussi développé une grande expertise dans la prévention de la santé mentale en brisant l'isolement des femmes et en les mettant en lien avec des femmes ayant vécu ou résolu des situations semblables.

Pour faciliter l'élimination de la violence, le Centre a initié la mise en place d'une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Témiscamingue. Il travaille actuellement à l'élaboration du portrait de situation en matière d'agression sexuelle au Témiscamingue pour en venir à mieux prévenir ce problème.

Le Centre intervient en matière d'égalité ou d'équité femme-homme dans plusieurs sphères de la vie. Dans le champ de l'employabilité, il a dispensé trois formations dans le cadre des projets «Réintégration professionnelle», plusieurs sessions de «Méthode dynamique de recherche d'emploi» et des ateliers dans le cadre du programme «FRAIE». Depuis trois ans, il a intensifié son intervention auprès du milieu, des entreprises, des organismes de soutien et des femmes elles-mêmes, pour les sensibiliser à l'emploi non-traditionnel pour les femmes.

Le Centre a participé activement au développement du concept et à l'élaboration des projets en économie sociale. Il soutient et encourage le développement de l'entrepreneuriat féminin en animant un Cercle d'emprunt, en soutenant l'émergence d'un réseau de femmes en affaires au Témiscamingue et en participant activement à la mise en place et à l'action du Soutien à l'entrepreneuriat féminin en Abitibi-Témiscamingue (SEFAT), le fonds régional de financement et d'accompagnement des entrepreneures.

Le Centre soutient et encourage la représentation égale des femmes dans les instances décisionnelles locales et régionales. Il a réalisé trois projets de soutien et de réseautage des femmes qui y sont actuellement présentes, tout en sensibilisant les lieux de décisions et le milieu à une plus grande ouverture. Il a participé activement à la planification stratégique du Témiscamingue pour s'assurer de la participation des femmes et de la prise en compte de leurs besoins. Il est aussi membre du comité de développement socio-économique du Regroupement des Femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT) où il participe à l'harmonisation des actions régionales et locales en la matière.

Le Centre assure de nombreux partenariats avec le Carrefour Jeunesse Emploi et la Table de concertation jeunesse du Témiscamingue dont un partenariat de gestion dans le projet "Café Carafon" depuis 5 ans. Il vise ainsi sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les hommes et les femmes et soutenir l'adoption d'attitudes et comportements adéquats.

Le Centre participe à la vie démocratique des groupes de femmes autant au niveau local, régional que provincial. Il a mis en place la table locale femme avec l'AFÉAS et la la Maison d'Hébergement l'Équinoxe. Il est membre du Regroupement des Femmes de l'A-T (RFAT) et participe activement au Comité Condition de vie des femmes (aviseur à l'Agence SSS) et au comité de développement régional. Il participe aussi aux comités de travail de l'R des Centres de femmes du Québec.

Le Centre de Femmes travaille régulièrement, et dans plusieurs dossiers, en concertation et partenariat avec plusieurs organismes du milieu, notamment la Société de Développement du Témiscamingue (CLD & SADCT), les 5 groupes locaux et le comité régional de l'AFÉAS, Alpha Témis (groupe d'alphabétisation), le Regroupement des Organismes Communautaires du Témiscamingue, la CRÉAT et le CRDAT, l'Agence de développement des réseaux locaux en SSS, etc. Il est donc dans nos pratiques de base de travailler en collaboration avec les organismes du milieu. Le Centre a aussi initié un projet de recherche sur la *contribution des organismes communautaires au développement local*, pour mieux évaluer ses stratégies et leurs impacts dans le milieu.

TABLEAU SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS, PARTENARIATS ET REPRÉSENTATIONS

Voici la listes des activités de l'année 2003-2004.

Concertation

Local	Régional	Provincial
ROCT, rencontres régulières et comité États généraux	RFAT, Rencontres régulières	CDEACF : conseil d'administration
ROCT, conseil général, siège Femme	RFAT, Comité de Condition de vie des Femmes (	CDEACF : sous-comité de planification stratégique
Réseau intégré, Table locale en santé	RFAT, Comité développement socio-économique	
Table de la semaine en santé mentale, organisation des activités de la semaine en santé mentale	Table des Centres de Femmes de l'A-T	
Équipe stratégique des États généraux témiscamiens, Comité du plan d'action stratégique et son exécutif	SEFAT, conseil d'administration représentant le RFAT	
Comité relève municipale		

Partenariat

Local	Régional	Provincial
Maison d'hébergement l'Équinoxe	ROCT, Comité Partenariat RR/Communautaire	L'R, Comité Éducation populaire
CJET, Projet Murale	CROCAT, comité administratif substitue pour le ROCT	L'R, délégation régionale au Comité de coordination
DRHC, Comité d'identification des besoins du milieu	CRES, Comité régional en économie sociale de l'A-T	RQASF membre de la collective provinciale
CLEST, Comité local en économie sociale	Comité Journée de re-sourcement en santé mentale	
Recherche santé publique		

Représentation Politique

Locale	Régionale	Provinciale
SDT, SADCT, CLDT, CA collège électoral condition féminine		SCF, membre du Conseil du Statut de la Femme

Des partenariats avec les organismes du milieu et les hommes

Le Centre de Femmes n'offre pas de services ni d'ateliers éducatifs aux hommes. Par contre, il donne de l'information et des références aux hommes qui soutiennent des femmes en difficulté.

Ses activités de prévention et de sensibilisation s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes, pour qu'ils et elles agissent sur leur socialisation et leurs modèles stéréotypés et qu'ils adoptent des comportements égalitaires et respectueux.

À travers ses actions collectives, ses partenariats et ses concertations, le Centre de Femmes a toujours travaillé avec les femmes et les hommes autant au niveau local, régional que national. Il a développé une très grande expertise et agit concrètement en ce qui concerne le développement social et économique de son milieu. Que ce soit en participant à des conseils d'administration et des comités de travail ou en initiant des projets en partenariat, le Centre y porte les valeurs et les intérêts des femmes. Il a su sensibiliser les organisations du milieu à l'importance de la présence des femmes autant en ce qui concerne la prise de décision qu'en ce qui concerne l'emploi, à l'adoption de mesures facilitant la conciliation travail-famille, à la prise en compte des besoins des femmes dans les orientations et les plans d'action, etc. Le Centre a transmis des valeurs démocratiques et intensifié la participation des femmes à l'action citoyenne du milieu.

Depuis 22 ans, la notoriété qu'a développé le Centre à travers son attitude, sa concertation et son partenariat a permis de démystifier le féminisme auprès de plusieurs femmes et hommes du milieu. Le Centre de Femmes a non seulement sensibilisé des hommes comme personnes, mais

les a conduit à inscrire l'amélioration des conditions de vie des femmes dans leurs organisations, leur environnement et leur vie personnelle.

Le Témiscamingue

UN TERRITOIRE RURAL ET UNE POPULATION PEU NOMBREUSE

Située à l'ouest du Québec, accolée à la frontière ontarienne et au sud de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, la MRC de Témiscamingue couvre un vaste territoire de 19 244 km²². La population de 17 838 personnes (13,4% de l'Abitibi-Témiscamingue) se répartit dans 20 municipalités, quatre communautés algonquines et un territoire non organisé, pour une densité d'occupation très faible de 1 hab. au km².

Le territoire témiscamien a un caractère insulaire en ce sens qu'il est isolé du reste de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec. Le seul lien routier avec le reste de la région et du Québec passe par Rouyn-Noranda qui est à 133 km de Ville-Marie et 219 km de Témiscaming. Les autres axes de communication, à l'ouest et au sud, relient le Témiscamingue à l'Ontario. L'éloignement des grands centres complexifie l'accessibilité des services et des marchés aussi que la rétention de la population, notamment celle des jeunes³.

Le Témiscamingue a un caractère rural marqué par la dispersion de sa population sur le territoire; le rôle prépondérant de l'agriculture ; un rapport étroit à l'espace et à la nature qui influence sa vie sociale, économique et culturelle ; des membres de chaque collectivité qui, se connaissant, partagent un fort sentiment d'appartenance au territoire qu'ils occupent⁴. La moitié des agglomérations comptent moins de 500 résidentes et résidents et les deux plus importantes comptent 3 000 personnes chacune.

Cet isolement se vit également à l'intérieur de la MRC entre les territoires de CLSC de Ville-Marie et Témiscaming, ce dernier vivant une proximité culturelle (l'anglais y est plus présent) et

² Contribution du milieu communautaire au développement du Témiscamingue, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et des services sociaux, septembre 2004, page 14.

³ Idem

⁴ idem

physique avec l'Ontario. Il est aussi mis en évidence avec les quatre communautés algonquines, représentant 15% de la population totale, par leur localisation aux 3 extrémités (ou presque) du territoire et leur communication principalement en langue anglaise.

Le Témiscamingue connaît une diminution de sa population (2% entre 1996 à 2001), cependant moins importante que celle de l'Abitibi-Témiscamingue (4% pour la période) (Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2004). La croissance démographique que connaît ses Premières Nations est une des raisons principales.

UNE ÉCONOMIE LOCALE PRÉCAIRE

Une part non négligeable de l'économie du Témiscamingue s'organise autour du secteur primaire (exploitation forestière, industries agricoles, pêche et mines) qui compte 12,4% des emplois (Gendron, 1999). Le secteur secondaire (industrie manufacturière et de la construction) fournit plus du quart des emplois (27,2%). Le secteur tertiaire, notamment les commerces de détail et les services publics, fournit 60,4% des emplois⁵.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES TÉMISCAMIENNES

Les femmes autochtones comptent pour 17,8% de toutes femmes du Témiscamingue.

En 1996, la population féminine du Témiscamingue était relativement jeune, puisque 76,3% des femmes étaient âgées de moins de 55 ans, comparativement à 74,4% au Québec.

En 1996, le nombre d'enfants par femmes était de 1,83 comparativement à 1,79 en Abitibi-Témiscamingue et à 1,58 au Québec. Non seulement l'indice de fécondité des Témiscamiennes est le plus élevé au Québec, mais l'âge moyen à la naissance du premier enfant est également plus bas au Témiscamingue que dans le reste de la région et au Québec.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DES FEMMES

L'implication des Témiscamiennes a toujours été très importante. Elles sont actives dans plusieurs domaines et leur contribution au développement est considérable, que ce soit individuellement ou collectivement. Elles ont mis en place plusieurs organismes tels l'AFÉAS, le

⁵ Idem, page 19.

Comité de la condition féminine au Témiscamingue, le Centre de Femmes du Témiscamingue, Sémo-femmes, la Maison d'Hébergement l'Équinoxe. Ils fournissent plusieurs emplois et offrent des lieux privilégiés d'échange, d'entraide, d'apprentissage et d'action.

Les Témiscamiennes

La place des Femmes au Témiscamingue

Bien que les femmes soient très présentes et actives dans le développement social et économique du Témiscamingue et ce, depuis leur arrivée sur ce territoire, les quelques éléments que nous allons présenter ici démontrent qu'elles n'ont pas atteint l'égalité avec les hommes. Malgré le manque de disponibilité de données différenciées selon le sexe, nous traçons un état de situation significatif.

LE REVENU ET L'EMPLOI DES TÉMISCAMIENNES

Portrait de la situation

- ♀ La scolarisation : en 1996, le taux de sous-scolarisation chez les femmes était de 44,3% au Témiscamingue, contre 43,7% en Abitibi-Témiscamingue et 35,8% au Québec. Une grande proportion des Témiscamiennes doivent poursuivre leurs études professionnelles aux 4 coins de l'Abitibi-Témiscamingue ou du Québec alors qu'elles ont 1 ou plusieurs enfants.
- ♀ Les secteurs d'emploi : même si on compte de plus en plus de main d'œuvre féminine dans les secteurs non traditionnels au Témiscamingue, on retrouve toujours massivement les femmes dans les secteurs traditionnellement "féminins" tels que les services, l'éducation et la santé ;
- ♀ L'emploi précaire : le secteur des services offre des emplois moins rémunérés, trop souvent à temps partiel et dépendant de la santé des secteurs moteurs de l'économie de la région ;
- ♀ L'emploi atypique : les femmes travaillent en majorité à temps partiel ou à temps plein une partie de l'année (57,5%), plutôt qu'à temps plein toute l'année (41%) ;
- ♀ L'entrepreneuriat : les femmes détiennent ou participent à 9,3% des entreprises et les hommes à 12,5%. Les femmes entrepreneures font souvent face à des obstacles importants, comme l'accès au financement, l'information, les réseaux d'influence, etc.

- ♀ Le revenu d'emploi : au Québec, le revenu moyen d'emploi des femmes est de 23 282\$ et celui des hommes est de 34 705\$⁶. Les femmes gagnent donc 67,1% du revenu des hommes. Au Témiscamingue, le revenu moyen d'emploi des femmes est de 20 540\$ et celui des hommes est de 32 168\$⁷. Les Témiscamiennes gagnent donc 63,9% du revenu des hommes. En plus d'être inférieur au revenu moyen des femmes du Québec l'écart est plus grand de 3,2 points.
- ♀ Plusieurs femmes occupent des postes cadres, dans la fonction publique particulièrement ;
- ♀ Au Témiscamingue les principaux facteurs limitant de façon importante l'accès des femmes au marché du travail sont :
 - leur faible niveau de scolarisation : la technologie et la productivité sont de plus en plus exigeantes ;
 - la situation familiale : dans les familles où les deux conjoints travaillent, ce sont massivement les femmes qui assument les responsabilités familiales, l'aide aux proches et la conciliation travail-famille ;
 - l'isolement : le faible réseau de contact, l'éloignement des lieux de travail ;
 - l'emploi non traditionnel : les stéréotypes des employeurs, des équipes de travail et des femmes lors de leurs choix ; la difficulté de conciliation famille-travail accrue dans ce secteur (horaires, lieux) ; l'organisation du travail, les outils et les installations non adaptés.

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes aux niveaux de l'emploi et des revenus, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuive des actions notamment :

- ♀ en adaptant la formation aux besoins particuliers des femmes des régions, pour qu'elles y aient toutes accès ;
- ♀ en soutenant l'intégration des femmes au marché de l'emploi ;
- ♀ en soutenant la promotion des emplois non traditionnels et consolidants autant au niveau des entreprises que des femmes ;
- ♀ en soutenant le développement de l'entrepreneuriat des femmes (accès au financement, cercles d'emprunt, accompagnement, réseaux et mentorat, etc.) ;
- ♀ en facilitant la conciliation travail-famille ;
- ♀ en valorisant le travail invisible.

⁶ Statistique Canada, Recensement 2001.

⁷ Statistique Canada, Recensement 2001.

LA PARTICIPATION DES TÉMISCAMIENNES AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES

Portrait de la situation

- ♀ La participation des femmes aux instances décisionnelles n'a pas augmenté significativement depuis 10 ans ;
- ♀ La parité de représentation est loin d'être atteinte, mais elle évolue ;
- ♀ L'impact de la représentation des femmes et leur visibilité ont augmenté considérablement ;
- ♀ Bien qu'encore très faible la représentation des femmes a augmenté sensiblement aux conseils municipaux (9,5% à la mairie et 27,8% aux conseils) ;
- ♀ La représentation des femmes a diminué dans certaines instances telles à la Société de Développement du Témiscamingue (31,25%), au CLD (38,5%), à la SADC (11,1%) et au Centre Local de Santé et de Services Sociaux (33,3%).
- ♀ La participation des femmes aux instances décisionnelles est une préoccupation de plus en plus présente pour les organismes du milieu ;
- ♀ Les femmes démontrent un intérêt à présenter leur candidature au niveau municipal ;
- ♀ Malgré des gains et une visibilité accrue des femmes, la relève est difficile et occasionne des pertes dans certains lieux.

Pour atteindre l'égalité de représentation entre les femmes et les hommes aux instances décisionnelles, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuive et intensifie ses actions autant au niveau local, régional que national, notamment :

- ♀ en assurant l'égalité de représentation dans toutes les structures auxquelles il participe (sociétés d'État, etc.) et instances qu'il crée (agences, CRÉ, CLD, etc.) ;
- ♀ en modifiant les lois électorales (mode de scrutin, loi régissant les partis politiques, etc.) ;
- ♀ en soutenant les femmes dans le développement d'expertise (formation, réseaux, stratégies, etc.) ;
- ♀ en soutenant les milieux dans l'intégration des femmes et la conciliation implication-famille ;
- ♀ en soutenant les milieux dans l'intégration des besoins des femmes dans leurs plans d'actions.

LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES TÉMISCAMIENNES

Portrait de la situation

- ♀ Les femmes autochtones ont une espérance de vie inférieure à celle des femmes allochtones et ont des conditions sociosanitaires et des habitudes de vie à risque ;
- ♀ Les Témiscamiennes ont une espérance de vie inférieure à la moyenne québécoise ;
- ♀ Le manque criant d'omnipraticien-ennes et la difficulté d'accès aux spécialistes occasionne beaucoup de tâches et de stress aux femmes notamment :
 - ♀ en diminuant la prévention de problèmes et le suivi nécessaire lors de grossesses à risques et en leur imposant régulièrement d'accoucher à Rouyn (à 160 km) ;
 - ♀ en offrant peu ou pas de possibilité de consulter et d'être traitées sinon hors région, ce qui, en raison des responsabilités familiales et leurs faibles revenus est souvent impossible ;
- ♀ Le peu de ressources disponibles et la nécessité de recourir à des services de santé en dehors de la région alourdit la tâche des femmes comme aidantes naturelles ;
- ♀ La détresse psychologique des femmes est très élevée ;
- ♀ Les femmes autochtones présentent un taux de mortalité par suicide très élevé, particulièrement dans la cohorte des 15 à 24 ans ;
- ♀ L'IVG est accessible à partir de Rouyn-Noranda, ce qui limite grandement son utilisation surtout auprès des jeunes.

L'espérance de vie des Témiscabitiennes est supérieure à celles des hommes de la région, cependant, les femmes n'ont enregistré aucun gain au chapitre de l'espérance de vie, alors qu'elles avaient progressé dans toutes les autres régions du Québec, sauf dans les Laurentides. L'indice comparatif de mortalité tant des femmes que des hommes de la région dépasse nettement les valeurs québécoises. De façon générale, les femmes adoptent de meilleures habitudes de vie que les hommes, mais ici, elles pratiquent moins d'activités physiques lors de leurs loisirs. Encore plus qu'au Québec, la proportion de personnes qui rapportent être « fumeur » est plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région. Les femmes de la région se blessent davantage que leurs consœurs du Québec.

La détresse psychologique chez les femmes de la région est beaucoup plus importante que chez les hommes, et même que chez les femmes du Québec. Au niveau de la consommation de

médicaments, les femmes sont en plus grande proportion des consommatrices. Plus qu'au Québec, les femmes de la région rapportent consommer fréquemment de l'alcool.

À maints égards, l'enquête Santé-Québec démontre que la population de la région rencontre plus de difficultés que dans l'ensemble du Québec sur le plan de la santé.

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes aux niveaux de la santé physique et mentale, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuivre des actions notamment en :

- ♀ promouvant la santé des femmes en corrigeant les inégalités qui existent ;
- ♀ poursuivant les efforts pour éliminer les écarts de santé entre les femmes et les hommes ;
- ♀ assurant l'accessibilité et la gratuité des services sociaux et des services de santé ;
- ♀ assurant des services sociaux et des services de santé qui répondent adéquatement aux besoins des femmes et tenant compte des particularités des régions et des différents sous-groupes ;
- ♀ adoptant une approche de prévention et de promotion de la santé ;
- ♀ contrant la médicalisation des cycles normaux de la vie des femmes ;
- ♀ maintenant les mesures spécifiques en faveur des femmes : la mise en œuvre des engagements et des orientations en santé des femmes déjà adoptés par le gouvernement, notamment les objectifs ministériels et stratégies d'action en santé et bien-être des femmes *Au féminin, à l'écoute de nos besoins* (MSSS, 2002), les *Orientations ministérielles en matière de planification des naissances* (MSSS, 1995) et le *Programme national de santé publique 2003-2012* (MSSS, 2003) ;
- ♀ accordant une grande vigilance à l'application de ces mesures, notamment par la mise en place de plans d'action régionaux tel que celui de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale (Tardif, 2004) et de plans d'action locaux ;
- ♀ mettant en place une politique en santé des femmes, tenant compte spécifiquement de la réalité des femmes des régions ;
- ♀ tenant compte de la vulnérabilité de certains sous-groupes de femmes (minorités ethnoculturelles et visibles, femmes handicapées, lesbiennes, autochtones, etc.) dans l'AIE et d'inscrire nommément cette préoccupation dans une future politique gouvernementale en condition féminine ;
- ♀ soutenant les groupes de femmes qui offrent une approche alternative à la santé physique et mentale des femmes.

Les recommandations

1. L'Égalité entre les femmes et les hommes

Le Centre de Femmes du Témiscamingue est en accord avec la définition de l'égalité des femmes tel que définit dans l'Avis : « L'idéal d'égalité recherché entre les femmes et les hommes suppose la correction des inégalités et l'élimination de toutes discriminations basées sur le sexe. Il se manifeste, sur le plan formel comme sur celui des résultats, par une égalité de droits, de responsabilités et de possibilités. Il implique que la société soit libérée de la hiérarchisation des rapports sociaux entre les hommes et les femmes et que le sexe ne soit plus un marqueur des rôles sociaux » page 33.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement s'assure qu'à travers toutes ses orientations et actions, il précise bien qu'il vise l'égalité des femmes, pour ne pas laisser entendre que des situations d'inégalités basé sur le sexe existent envers les hommes au Québec.

2. L'approche sociétale

Le Centre de Femmes du Témiscamingue émet une réserve majeure sur la question de la participation des hommes en tant que sujet, acteurs et concepteurs de politiques et d'actions⁸. Que les hommes soient solidaires de l'égalité des femmes et posent des actions concordantes dans leur sphère de vie privée et sociale est tout à fait souhaitable. Par contre, la participation des hommes en ce qui concerne la conception des analyses et des actions ne rejoint pas notre vision. À travers leur participation au processus d'analyse et d'action, ce que nous appelons aussi le *par et pour les femmes*, les Québécoises ont développé beaucoup d'habiletés et de vision, ce qui leur a permis d'évoluer individuellement et collectivement tout en faisant évoluer l'approche et la pratique. Elles ont ainsi occupé un espace propre à elles où l'entraide et la solidarité sur la base de ce qu'elles ont fondamentalement en commun sont les fondements de l'analyse et de l'action. En ce sens, les hommes peuvent être sympathiques et même

empathiques à la cause des femmes, mais ils ne pourront jamais la vivre pour elles et leur participation à la conception privera les femmes d'un espace d'apprentissage et de développement primordial. L'approche du *par et pour les femmes* est une des caractéristiques fondamentales du féminisme québécois qui a démontré de grands avantages. Il nous apparaît essentiel de la maintenir et de le renforcer dans ce sens.

Le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande au gouvernement de reconnaître l'expertise et le leadership des femmes en matière de condition féminine et d'égalité entre les femmes et les hommes, de préserver l'espace que les femmes se sont données dans la conception des analyses et des actions qui les concernent et de s'associer à elles dans la réalisation des actions.

⁸ Avis *Vers un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes*, CSF, page 45.

3. Les Femmes du Témiscamingue

Il est important de souligner que les femmes du Témiscamingue vivent non seulement des inégalités persistantes, mais qu'elles sont plus éloignées de l'égalité avec les hommes que la moyenne des femmes au Québec. Cette situation nécessite une attention particulière et des interventions plus soutenues dans les régions du Québec.

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les régions du Québec, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuive et développe des actions spécifiques aux régions, notamment en :

- ♀ adoptant des orientations spécifiques aux femmes des régions ;
- ♀ mettant en place des politiques/programmes/mesures spécifiques aux régions ;
- ♀ en rendant les données différenciées selon le sexe disponibles aux groupes et organismes de la région ;
- ♀ assurant l'égalité de représentation des femmes à toutes les instances réelles de décisions, tant locales, régionales que provinciale, qu'elles soient politiques ou administratives ;
- ♀ soutenant les femmes pour qu'elles inscrivent leurs besoins dans toutes les orientations et plans d'actions locaux, régionaux et provincial ;
- ♀ s'assurant que les orientations et plans d'actions soient conçus par et pour les milieux et concordent avec leurs particularités et stratégies ;
- ♀ assurant l'intégration des femmes au marché de l'emploi des régions ;
- ♀ assurant le développement de l'entrepreneuriat des femmes ;
- ♀ facilitant la conciliation travail-famille ;
- ♀ valorisant le travail invisible ;
- ♀ en éliminant la violence faite aux femmes ;
- ♀ en assurant des services de santé complets et accessibles aux femmes ;
- ♀ en soutenant les groupes de femmes.

4. La formation et l'emploi des femmes

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes aux niveaux de l'emploi et des revenus, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuive des actions notamment :

- ♀ en adaptant la formation aux besoins particuliers des femmes des régions, pour qu'elles y aient toutes accès ;
- ♀ en soutenant l'intégration des femmes au marché de l'emploi ;
- ♀ en soutenant la promotion des emplois non traditionnels et consolidants autant au niveau des entreprises que des femmes ;
- ♀ en soutenant le développement de l'entrepreneuriat des femmes (accès au financement, cercles d'emprunt, accompagnement, réseaux et mentorat, etc.) ;
- ♀ en facilitant la conciliation travail-famille ;
- ♀ en valorisant le travail invisible.

5. La participation des femmes aux lieux de pouvoir

Pour atteindre l'égalité de représentation entre les femmes et les hommes aux instances décisionnelles, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuive et intensifie ses actions autant au niveau local, régional que national, notamment :

- ♀ en assurant l'égalité de représentation dans toutes les structures auxquelles il participe (sociétés d'État, etc.) et instances qu'il crée (agences, CRÉ, CLD, etc.) ;
- ♀ en modifiant les lois électorales (mode de scrutin, loi régissant les partis politiques, etc.) ;
- ♀ en soutenant les femmes dans le développement d'expertise (formation, réseaux, stratégies, etc.) ;
- ♀ en soutenant les milieux dans l'intégration des femmes et la conciliation implication-famille ;
- ♀ en soutenant les milieux dans l'intégration des besoins des femmes dans leurs actions.

6. La santé physique et mentale des Témiscamiennes

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes aux niveaux de la santé physique et mentale, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement poursuivre des actions notamment en :

- ♀ promouvant la santé des femmes et des hommes en corrigeant les inégalités qui existent ;
- ♀ poursuivant les efforts pour éliminer les écarts de santé entre les femmes et les hommes ;
- ♀ assurant l'accessibilité et la gratuité des services sociaux et des services de santé ;
- ♀ assurant des services sociaux et des services de santé qui répondent adéquatement aux besoins des femmes et tenant compte des particularités des régions et des différents sous-groupes ;
- ♀ adoptant une approche de prévention et de promotion de la santé ;
- ♀ contrant la médicalisation des cycles normaux de la vie des femmes ;
- ♀ maintenant les mesures spécifiques en faveur des femmes : la mise en œuvre des engagements et des orientations en santé des femmes déjà adoptés par le gouvernement, notamment les objectifs ministériels et stratégies d'action en santé et bien-être des femmes *Au féminin, à l'écoute de nos besoins* (MSSS, 2002), les *Orientations ministérielles en matière de planification des naissances* (MSSS, 1995) et le *Programme national de santé publique 2003-2012* (MSSS, 2003) ;
- ♀ accordant une grande vigilance à l'application de ces mesures, notamment par la mise en place de plans d'action régionaux tel que celui de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale (Tardif, 2004) et de plans d'action locaux ;
- ♀ mettant en place une politique en santé des femmes, tenant compte spécifiquement de la réalité des femmes des régions ;
- ♀ assurer au MSSS et à toutes les instances régionales et locales, le maintien ou la création de postes de répondantes à la condition féminine et de comités aviseurs en condition de vie des femmes ;
- ♀ tenant compte de la vulnérabilité de certains sous-groupes de femmes (minorités ethnoculturelles et visibles, femmes handicapées, lesbiennes, autochtones, etc.) dans l'AIE et d'inscrire nommément cette préoccupation dans une future politique gouvernementale en condition féminine ;
- ♀ soutenant les groupes de femmes qui offrent une approche alternative à la santé physique et mentale des femmes.

7. Une organisation québécoise efficace

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, au gouvernement comme dans l'ensemble de la société québécoise, le Centre de Femmes du Témiscamingue recommande que le gouvernement :

- ♀ reconduise un ministère de la Condition féminine et par le fait même une ministre en titre responsable de coordonner la politique en condition féminine ;
- ♀ maintienne distincts le Secrétariat à la condition féminine et le Conseil du statut de la femme et maintienne leurs mandats respectifs tels qu'ils le sont présentement ;
- ♀ maintienne l'indépendance du Conseil (formé de représentantes des milieux socio-économiques, universités, groupes de femmes, etc.) ;
- ♀ assure à ces structures les ressources humaines et budgétaires suffisantes ;
- ♀ assure dans chaque ministère une direction en condition féminine;
- ♀ assurer dans chaque ministère et à toutes les instances régionales et locales, le maintien ou la création de postes de répondantes à la condition féminine et de comités aviseurs en condition de vie des femmes.

Conclusion

Le Centre de Femmes du Témiscamingue vous présente ce mémoire écrit en espérant qu'il saura porter à votre attention les inégalités systémiques et les obstacles accrus que les femmes vivent dans la région. Par contre, nous ne pourrions nous présenter en commission pour les défendre, puisque nos ressources ne nous le permettent pas.

Maintenant qu'arrivera-t-il après que la commission parlementaire aura complété ses travaux? Quelle sera la prochaine étape? Nous demandons au gouvernement de procéder à une réelle consultation sur une nouvelle politique en condition féminine qui découlera de la présente démarche. Nous voulons aussi être consultées sur d'éventuelles modifications aux structures que nous avons actuellement.

Bibliographie

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Abitibi-Témiscamingue*, collection Femmes et développement des régions [coordination : Claire Minguy], adresse Web: , Québec, juillet 1999, 68 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue mise à jour 2004*, collection Femmes et développement des régions [coordination : Claire Minguy], adresse Web: , Québec, juin 2004, 82 pages.

L'OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, statistiques diverses, <http://www.observat.qc.ca>.

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE, Les secteurs d'activités, *La place des femmes dans le développement de la région. Les femmes et l'emploi*, .